Procès-verbal du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert

Séance régulière tenue par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert, le lundi 9 mai 2005 à 19h30, sous la présidence de M. Michel Latendresse.

Sont présents :	32 Jacques Lemire	33 Roger Roy	34 Jacques E. Poitras
	35 Nicole Breton	36 Stéphane Desjardins	38 Lorraine Guay Boivin
	39 Michel Latendresse		
Est absente:	37 Suzanne Charbonneau		
Est également présente :	Me Carmen St-Georges, secrétaire du conseil de l'arrondissement		

SH050509-1 SIGNATURE DU LIVRE D'OR – PROCLAMATION DE LA SEMAINE DES AÎNÉS DU 23 AU 29 MAI 2005

Monsieur Michel Latendresse, président de l'arrondissement, proclame la semaine du 23 au 29 mai 2005 « semaine des aînés » et invite les membres du comité organisateur des activités de cette semaine et les représentants d'organismes oeuvrant au bénéfice des personnes âgées, à signer le Livre d'or.

SH050509-2 DÉPÔT REQUÊTE ÉCRITE – MME LORRAINE GUAY BOIVIN – CONSEILLÈRE DISTRICT #38 – POUR M. PIERRE-PAUL LAURENCE – VITESSE CHEMIN CHAMBLY

Madame Lorraine Guay Boivin, conseillère du district #38, adresse au conseil une requête écrite pour M. Pierre-Paul Laurence, demeurant au 7065, chemin de Chambly. Il dénonce la vitesse sur cette artère et demande au conseil de l'arrondissement de se pencher sur ce problème, afin de trouver des solutions pour améliorer la sécurité de ceux qui circulent et résident sur le chemin de Chambly, entre le boulevard Gaétan Boucher et l'autoroute 30.

SH050509-3 PROCÈS-VERBAL SÉANCE 11 AVRIL 2005 – APPROBATION

Il est proposé par M. Roger Roy
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert tenue le 11 avril 2005, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-4 LISTE MENSUELLE DES DEMANDES D'ACHAT – APPROBATION

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Roger Roy

D'approuver la liste des demandes d'achat de l'arrondissement de Saint-Hubert pour la période du 1er au 31 mars 2005, telle que soumise.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-5 OCTROI CONTRAT APP-05-154 – ENTRETIEN ET RÉPARATION SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE DE RUES ET FEUX DE CIRCULATION – M. BRIEN ÉLECTRIQUE INC. – 292 592 $ T.T.I.

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Nicole Breton

1. D'adjuger le contrat APP-05-154 pour l'entretien et la réparation des systèmes d'éclairage de rues, de parcs et feux de circulation à :

M. Brien Électrique inc.
226, rue Guillaume
Longueuil Qc J4H 1S2

plus bas soumissionnaire conforme, le tout selon les prix unitaires soumis pour un montant de 292 592 $ t.t.i., ou jusqu'à concurrence des quantités requises;

2. Cette dépense est imputable au poste budgétaire 1-60-741-3410-00-2521-00000 (Certificats du trésorier CT-60-05-00201, CT-60-06-00115 et CT-60-07-00108);

3. Le présent contrat sera exécuté du 8 juin 2005 au 7 juin 2007, sous la surveillance du chef du Service des travaux publics ou son représentant;

4. Le devis, la soumission de l'adjudicataire et la présente résolution constituent le contrat entre les parties;

5. Pour les années 2006 et 2007, la présente résolution est conditionnelle à l'autorisation par le comité exécutif de la Ville de Longueuil, de l'engagement des crédits nécessaires.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-6 OCTROI CONTRAT APP-05-125 – FOURNITURE D'ASPHALTE ROUTIER – CONSTRUCTION DJL INC. – 127 102,62 $ T.T.I.

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Nicole Breton

1. D'adjuger le contrat APP-05-125 pour la fourniture d'asphalte routier à :

Construction DJL inc.
1463, chemin de Chambly
Carignan Qc J3L 3P9

plus bas soumissionnaire conforme, le tout selon les prix unitaires soumis pour un montant de 127 102,62 $, ou jusqu'à concurrence des quantités requises;

2. Cette dépense est imputable au poste budgétaire 1-60-744-4223-00-2625-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00204);

3. Le présent contrat sera exécuté du 9 mai au 31 décembre 2005, sous la surveillance du chef du Service des travaux publics ou son représentant;

4. Le devis, la soumission de l'adjudicataire et la présente résolution constituent le contrat entre les parties.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-7 OCTROI CONTRAT APP-05-162 – SCIAGE DE TROTTOIRS ET BORDURES – CONSTRUCTION S.R.B. SCC – 96 914 $ T.T.I.

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Nicole Breton

1. D'adjuger le contrat APP-05-162 pour le sciage de trottoirs et bordures à :

Construction S.R.B. SCC
760, rue Rossiter
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc J3B 8J1

plus bas soumissionnaire conforme, le tout selon les prix unitaires soumis pour un montant de 96 914 $ t.t.i., ou jusqu'à concurrence des quantités requises;

2. Cette dépense est imputable au poste budgétaire 1-60-741-3210-00-2521-RECOU (Certificats du trésorier CT-60-05-00203, CT-60-06-00116, CT-60-07-00109, CT-60-08-00104, CT-60-09-00103);

3. Le présent contrat sera exécuté du 10 mai 2005 au 31 décembre 2009, sous la surveillance du chef du Service des travaux publics ou son représentant;

4. Le devis, la soumission de l'adjudicataire et la présente résolution constituent le contrat entre les parties;

5. Pour les années 2006 à 2009, la présente résolution est conditionnelle à l'autorisation par le comité exécutif de la Ville de Longueuil, de l'engagement des crédits nécessaires.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-8 OCTROI CONTRAT APP-05-157 – RÉPARATION TROTTOIRS ET BORDURES – LES ENTREPRISES NORD CONSTRUCTION (1962) INC. – 186 312 $ T.T.I.

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Nicole Breton

1. D'adjuger le contrat APP-05-157 pour la réparation de trottoirs et bordures à :

Les Entreprises Nord Construction (1962) inc.
2604, Chemin du Lac
Longueuil Qc J4N 1B8

plus bas soumissionnaire conforme, le tout selon les prix unitaires soumis pour un montant de 186 312 $ t.t.i., ou jusqu'à concurrence des quantités requises;

2. Cette dépense est imputable aux postes budgétaires 1-60-741-3210-00-2521-00000 et 1-60-741-3210-00-2521-RECOU (Certificat du trésorier CT-60-05-00202);

3. Le présent contrat sera exécuté du 10 mai au 31 décembre 2005, sous la surveillance du chef du Service des travaux publics ou son représentant;

4. Le devis, la soumission de l'adjudicataire et la présente résolution constituent le contrat entre les parties.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-9 AIDE FINANCIÈRE – PAROISSE SAINT-HUBERT COMITÉ TALITHA KOUM – AIDE DE DERNIER RECOURS POUR LES FAMILLES DÉMUNIES – 1 000 $

Considérant la recommandation du chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire datée le 18 avril 2005;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'accorder une aide financière de 1 000 $, à la paroisse Saint-Hubert comité Talitha Koum, pour son aide de dernier recours aux familles démunies sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00197).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-10 AIDE FINANCIÈRE – LA BOUFFE DU CARREFOUR – 10e ANNIVERSAIRE DE FONDATION – 10 JUIN 2005 – SEPTEMBRE 2005 À AVRIL 2006 – 200 $

Considérant la recommandation du chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire datée le 18 avril 2005;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'accorder une aide financière de 200 $, à l'organisme La Bouffe du Carrefour, pour son 10e anniversaire de fondation le 10 juin 2005;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-196).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-11 AIDE FINANCIÈRE – SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-HUBERT – ATELIERS D'HISTOIRE POUR ENFANTS – 2 500 $

Considérant la recommandation du chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire datée le 25 avril 2005;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'accorder une aide financière de 2 500 $ à la Société d'histoire de Saint-Hubert, pour son projet d'ateliers d'histoire pour les jeunes de 6 à 12 ans de l'arrondissement de Saint-Hubert, qui aura lieu de septembre 2005 à avril 2006;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00198).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-12 AIDE FINANCIÈRE – SCOUTS CANADA LES HUBERT-LOUPS DE SAINT-HUBERT JAMBOREE CANADIEN ST-JÉRÔME – JUILLET 2005 – RECOMMANDATION CPCLVC 050426-4.1 – 300 $

Considérant la recommandation CPCLVC 050426-4.1 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'accorder une aide financière de 300 $ à Scouts Canada Les Hubert-Loups de Saint-Hubert, pour sa participation au jamboree canadien qui aura lieu du 3 au 9 juillet 2005 dans la région de St-Jérôme;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00200).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-13 AIDE FINANCIÈRE – CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI SAINT-HUBERT – JEUNESCO ÉTÉ 2005 – RECOMMANDATION CPCLVC 050426-4.2 – 2 000 $

Considérant la recommandation CPCLVC 050426-4.2 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'accorder une aide financière de 2 000 $, à Carrefour Jeunesse-emploi Saint Hubert, pour l'organisation de l'activité «Jeunesco» (coopérative jeunesse de services) 2005;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-701-1120-00-2499-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00199).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-14 AIDE FINANCIÈRE – PROJET DE RELOCALISATION – LES LOISIRS THÉRAPEUTHIQUES DE SAINT-HUBERT – 3 000 $

Considérant la recommandation du chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire datée le 22 avril 2005;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Jacques Lemire

1. D'accorder une aide financière de 3 000 $ à l'organisme Loisirs Thérapeutiques de Saint-Hubert, pour son projet de relocalisation sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert, payable lors de la réalisation du projet;

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00205).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-15 RENOUVELLEMENT ENTENTE – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CHAMPLAIN – RECOMMANDATION CPCLVC 050426-5 – AUTORISATION SIGNATURE

Afin de donner suite à la recommandation CPCLVC 050426-5 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Stéphane Desjardins

1. D'approuver le renouvellement de l'entente à intervenir avec la Corporation de développement communautaire de Champlain;

2. D'autoriser le président de l'arrondissement, monsieur Michel Latendresse, et le chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, M. François Landry, à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Longueuil, arrondissement de Saint-Hubert;

3. De mandater le chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire ou son représentant, pour assurer le suivi des services faisant l'objet de cette entente.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-16 ENTENTE – ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE SAINT-HUBERT – RECOMMANDATION CPCLVC 050426-6 – AUTORISATION SIGNATURE

Afin de donner suite à la recommandation CPCLVC 050426-6 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par M. Jacques E. Poitras

1. D'approuver l'entente à intervenir avec l'Association des propriétaires de chiens de Saint-Hubert, pour l'utilisation de l'aire d'exercice pour chiens située à l'angle du Boulevard Vauquelin et de la rue du R-100 dans l'arrondissement de Saint-Hubert;

2. D'autoriser le président de l'arrondissement, monsieur Michel Latendresse, et le chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, M. François Landry, à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Saint-Hubert;

3. De mandater le chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de l'arrondissement de Saint-Hubert ou son représentant, pour assurer le suivi des services faisant l'objet de cette entente.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-17 COMMISSION PERMANENTE DU SERVICE DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 AVRIL 2005 – DÉPÔT

Le conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2005 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire.

---

initiales

SH050509-18 DÉROGATION MINEURE – M. GILLES PINEL – 1574-1576 ALBERT – LOT 2 796 538 – ZONE H-636 – RÉDUIRE MARGE DE RECUL AVANT – RECOMMANDATION CCU 050413-8 – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – APPROBATION

Considérant qu'une demande a été formulée par Monsieur Gilles Pinel, pour une dérogation mineure aux dispositions de la réglementation d'urbanisme concernant le lot 2 796 538 , du cadastre du Québec, situé au 1574 et 1576 rue Albert;

Considérant que le 13 avril 2005, le Comité consultatif d'urbanisme a adopté la résolution CCU 050413-8 pour recommander l'acceptation de la demande;

Considérant qu'un avis public a été publié dans l'édition du 20 avril 2005 du Journal de Saint-Hubert, à propos de ladite demande de dérogation mineure;

Considérant qu'aucune personne n'est intervenue au sujet de cette demande lors de la séance du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert tenue le 9 mai 2005;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

Que l'arrondissement de Saint-Hubert accorde une dérogation mineure à l'effet de réduire la marge de recul avant, prescrite à la grille des usages et normes de la zone H-636, de 6 mètres à 5 mètres pour l'immeuble situé sur le lot 2 796 538 du cadastre, au 1574 et 1576, rue Albert.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-19 MODIFICATION DE ZONAGE – VILLE DE LONGUEUIL – ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT – REGROUPEMENT ZONES I-313- ET I-353 – PROLONGEMENT DES RUES STAR ET JENSENS RECOMMANDATION CCU 050413-4 – AVIS DE MOTION

Monsieur Jacques E. Poitras donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente de ce conseil il sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage 1406, afin de prolonger les rues Star et Jensens, regrouper les zones I-313 et I-353 et modifier les usages permis.

SH050509-20 P.I.I.A. ZONE C-525 – CLINIQUE DENTAIRE DR. JEAN GERVAIS – ANGLE COUSINEAU & JACQUES - MARCIL – LOT 2 206 270 – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – SUITE CCU 040210-7 ET CCU 050209-8 – RECOMMANDATION CCU 050413-5

Afin de donner suite à la recommandation CCU 050413-5 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale de la zone C-525 et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet de construction d'un bâtiment commercial, pour la clinique dentaire Dr Jean Gervais située à l'angle des boulevards Cousineau et Jacques Marcil.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

initiales

SH050509-21 P.I.I.A. SECTEUR COMMERCIAL DU BOULEVARD TASCHEREAU – BARON SPORT – 3755 BOULEVARD TASCHEREAU – LOT 2 798 008 – ZONE C-675 – ORIENTATION RÉAMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – SUITE CCU 040210-11 – RECOMMANDATION CCU 050413-6

Afin de donner suite à la recommandation CCU 050413-6 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Stéphane Desjardins

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur commercial boulevard Taschereau et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le réaménagement extérieur de l'entreprise Baron sport située au 3755 boulevard Taschereau.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-22 P.I.I.A. SECTEUR TRONÇON #2 GRANDE ALLÉE – MME JESSICA ROBERT ET M. GÉRIC DOMINKO – 3925 BOULEVARD GRANDE-ALLÉE – LOT 1 894 727 – ZONE C-681-1 – MODIFICATION DE L'AFFICHAGE DE L'AUVENT EXISTANT – RECOMMANDATION CCU 050413-7

Afin de donner suite à la recommandation CCU 050413-7 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur tronçon #2 Grande Allée et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet de modification d'affichage au 3925, Grande Allée, relatif à la demande de permis CR2005-174 de Mme Jessica Robert et M. Géric Dominko.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-23 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2005 – DÉPÔT

Le conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2005 du comité consultatif d'urbanisme.

SH050509-24 APPROBATION VIREMENTS BUDGÉTAIRES VB-60-05-0028 À VB-60-05-0030

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver le virement budgétaire VB-60-05-0028 afin d'acheter deux numériseurs pour le Service de l'administration et le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

initiales

D'approuver le virement budgétaire VB-60-05-0029 afin de combler la dépense supplémentaire provenant de la révision des modes d'opérations et de la structure au Service des travaux publics;

D'approuver le virement budgétaire VB-60-05-0030 afin de payer les deux dernières factures d'abrasifs en vrac au Service des travaux publics.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-25 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1406-37 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1406 – PERMETTRE L'UTILISATION D'ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE POUR LES STATIONS-SERVICE – SUITE SH050207-24 – MODIFIER LA GRILLE DES USAGES H-688 À 4 LOGEMENTS POUR LE 1784 ET 1790 ROOSEVELT ET POUR RENDRE CONFORME LES USAGES EXISTANTS AVANT LE 4 DÉCEMBRE 1988 (ARTICLE 1315) – ADOPTION SECOND PROJET

Afin de donner suite à l'assemblée publique de consultation, tenue par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert le 9 mai 2005, sur le premier projet de règlement de zonage 1406-37;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver le second projet de règlement de zonage 1406-37.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH050509-26 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

SH050509-27 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le public présent est invité à poser des questions sur les articles à l'ordre du jour et sur l'administration de l'arrondissement en général.

---

initiales

SH050509-28 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Roger Roy
appuyé par M. Stéphane Desjardins

Que cette séance soit levée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Michel Latendresse, président de l'arrondissement	**Carmen St-Georges, secrétaire du Conseil de l'arrondissement**